

// INTERVIEW

Edith Chagnard-Peillard : " Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville ! "

Créés en 1989, les conseils de quartier constituent un rouage essentiel dans la politique de la Ville. Edith Chagnard-Peillard, adjointe au maire en charge avec Chaïneze Kabouya desdits conseils, nous présente la plate-forme d'objectifs et d'actions en ce début de mandature.

Vous êtes la nouvelle adjointe en charge des conseils de quartier. Forte de votre expérience sur le sujet, comment aimeriez-vous les faire évoluer lors de cette nouvelle mandature 2008/2014 ?

A Vénissieux, les conseils de quartier ont été créés bien avant qu'une loi ne l'oblige. Ils sont effectivement nés de la volonté politique de mettre en débat avec le plus grand nombre les réalisations sur la ville. Tout au long des derniers mandats et ce depuis 1990, ils sont régulièrement réinterrogés dans leur mode de fonctionnement pour qu'ils soient toujours plus efficaces, et pour qu'ils soient parfaitement pris en compte dans la vie municipale. Les conseils de quartier ne sont pas à part de cette vie municipale mais sont bien complètement partie prenante de tous les projets de la ville. L'action politique des élus est toujours renforcée, aidée et améliorée par la mobilisation citoyenne, par la réflexion et l'action collective et militante. C'est un point que nous souhaitons tout particulièrement renforcer. Les conseils de quartiers sont intégrés dans la gestion municipale, que ce soit dans les liens avec l'administration et dans la prise en compte par les adjoints. Nous avons comme projet, pour aller encore plus loin, d'engager la réflexion avec les habitants sur des thématiques transversales, comme le développement durable, la présence des services publics sur l'ensemble de la ville, les besoins en matière d'éducation etc. Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville.

La coordination globale et territoriale des 13 conseils de quartier est maintenant connue. On sent notamment une volonté de ne pas retrouver le découpage classique canton nord - canton sud de la ville mais d'atteindre une forme de mixité entre des quartiers hétérogènes. Est-ce le cas ?

La ville de Vénissieux est pour les élus communistes et apparentés une et indivisible. Le projet de ville intègre tous les quartiers et tous les habitants et si, bien évidemment, nous tenons compte des enjeux spécifiques à chaque territoire, nous réfléchissons toujours à la cohérence des politiques mises en œuvre à l'échelle de la ville. Il n'existe pas de politique spécifique aux Minguettes, et nous refusons de diviser la ville en deux. C'est pourquoi le découpage entre les quartiers plus spécifiquement suivis par Chaïneze Kabouya et ceux que je suis n'est pas calqué sur le découpage entre les deux cantons, valable pour les représentants élus au Conseil Général. Ainsi, chacune de nous deux aura un peu du Nord et un peu du Sud, un peu de territoire en GPV, etc.

Comment et de qui sont composés les conseils de quartier ?

Les conseils de quartiers sont présidés par des conseillers municipaux et sont composés d'habitants élus tous les deux ans. Le nombre de délégués est fixé en fonction du nombre d'habitants dans le quartier. Ce sont les délégués et les présidents qui organisent le travail dans chaque quartier, qui sont les interlocuteurs directs des Vénissiens. Les deux adjointes aux conseils de quartier ont pour charge l'animation globale et un suivi renforcé des conseils de quartier, conformément au découpage territorial. Nous devons apporter collectivement des réponses aux problèmes soulevés dans les quartiers.

Peut-on déjà connaître les principaux rendez-vous de l'agenda de travail 2008-2009 ?

Le travail a d'ores et déjà commencé entre les présidents et les délégués de quartier. Les rendez-vous pour les prochaines permanences et balades de quartiers ont été pris. A la rentrée 2008, ce travail se poursuivra en entamant parallèlement une campagne de diffusion d'informations sur les prochaines élections qui auront lieu en février 2009, juste après les assemblées générales prévues en janvier. Ces élections sont primordiales et doivent être l'occasion d'une large mobilisation, que ce soit en nombre de candidats et en taux de participation le jour J !

Comment va s'organiser le travail avec le Grand Lyon ?

Un des enjeux forts de ce mandat est le travail avec les collectivités et autres partenaires, dans le respect des champs de compétences des uns et des autres. Prenons l'exemple du Grand Lyon, il n'est pas question, pour nous élus communistes et apparentés, de laisser faire une gestion technocratique de cette collectivité. C'est pourquoi nous portons politiquement des grandes batailles qui nous semblent fondamentales telles que le logement social. Dans nos relations avec le Grand Lyon, nous réaffirmerons notre souhait d'associer pour chaque projet, les conseils de quartier et de prendre en compte dans les aménagements ce qui remonte des conseils de quartier. Nous pourrions également prendre l'exemple des bailleurs sociaux avec qui nous devons poursuivre le travail pour une meilleure prise en compte des locataires en respectant la logique de service public.

// FOCUS

Groupe scolaire Joliot-Curie : un projet qui ne manque pas d'ambitions

Avec l'acquisition d'une parcelle privée de 8.527 m², sise au n°5 rue Roger Salengro, la construction du groupe scolaire et de la maison de l'enfance Joliot-Curie est désormais sur la rampe de lancement. Ce projet, de très haute qualité environnementale, manifeste non seulement la volonté d'étoffer, d'améliorer les équipements publics mais aussi de donner aux enfants et jeunes des infrastructures propices à leur épanouissement.

L'action collective au service de la réussite individuelle. Depuis des années, les élus communistes et apparentés ont fait le choix à Vénissieux de maintenir, malgré le désengagement progressif de l'Etat de ses missions régaliennes, une politique d'équipements publics ambitieuse et de qualité au service de tous les habitants. C'est à travers de tels investissements et de choix aussi forts que la commune peut se développer de façon équilibrée et combattre les phénomènes de cloisonnement, de ghettoïsation. A l'ère du libéralisme à tout crin, de la casse systématique du service public, la construction du nouveau groupe scolaire Joliot-Curie manifeste de façon éclatante cette volonté de donner aux enfants et aux jeunes tous les moyens dont ils ont besoin pour prendre un bon départ.

>> Un choix logique et stratégique

En actant l'acquisition d'un terrain privé appartenant à la famille Jetzer, rue Roger Salengro, de 8527m² au prix de 4 millions d'euros, le conseil municipal a ouvert la voie à l'une des constructions les plus importantes du prochain mandat. « Il fallait avant tout éviter ce que j'appellerais une opération tiroir. L'acquisition du terrain privé nous permet de privilégier une solution où tout le monde s'y retrouve, en terme de coût déjà, mais aussi en terme de confort pour les enfants et personnels qui pourront être maintenus dans le site actuel pendant toute la durée des travaux. L'engagement financier pour le prix de ce terrain est aussi très intéressant », explique Henri Thivillier, adjoint à l'urbanisme qui a porté la parole du groupe sur ce dossier. C'est donc un véritable pôle d'activités scolaires, au sens large du terme, qui va voir le jour à Joliot-Curie. En désenclavant le groupe scolaire et la maison de l'enfance, la reconstruction, à cet endroit précis, va permettre une meilleure lisibilité du complexe au sein du quartier. Conserver le stade et le gymnase Albalate dans leur configuration actuelle figure au cœur des choix de la mairie. La complémentarité des deux équipements avec le nouveau groupe scolaire à proximité n'est plus à démontrer.

>> Le pari environnemental

Le quartier Joliot-Curie, en plein essor, connaît une forte arrivée de nouveaux habitants (plus de 450 nouveaux logements d'ici quatre ans). Des besoins supplémentaires vont donc voir le jour auxquels le nouveau groupe scolaire devra donner satisfaction. Ce dernier devrait ainsi passer de 11 à 17 classes, soit d'une surface de 2100 m² à 2700 m². De son côté, la reconstruction de la maison de l'enfance Joliot-Curie occupera une surface globalement de même ampleur que celle de l'actuel centre de loisirs, soit environ 269 m². Le projet Joliot-Curie concrétisera également l'engagement de la majorité municipale pour un développement humain et durable ambitieux. « Il est encore trop tôt pour décider de l'équilibre entre les objectifs pédagogiques, environnementaux et urbanistiques et les contraintes financières. Mais nous allons à l'occasion de ce projet changer d'échelle. Cela concernera l'efficacité énergétique, autant pour la réduction des coûts que pour la qualité de vie. La gestion de l'eau, des déchets, l'acoustique intérieure et extérieure, le confort hygrométrique et thermique, la protection électromagnétique, la collecte des eaux pluviales feront l'objet d'études poussées. Au fil de nos discussions avec les partenaires, avec le quartier, nous voulons construire un projet de haute, voire de très haute qualité environnementale », a conclu Henri Thivillier.

// INTERVENTION

Christian Falconnet : "il n'est pas question que la municipalité entrave le droit de grève !"

Lors d'une double intervention au Conseil Municipal, Christian Falconnet, adjoint à l'Éducation, a mis les points sur les i : **inacceptables les suppressions de postes et fermetures de classes décrétées par le gouvernement ; intolérable la remise en cause du droit de grève par le président Nicolas Sarkozy et son projet de loi déposé avant l'été relatif au droit d'accueil des enfants dans les écoles. Une intervention claire, nette et précise. Extraits.**

>> Le service minimum d'accueil dans les écoles

"La grève est un droit garanti par la Constitution. Les personnels de l'Éducation Nationale y sont contraints quand le gouvernement persiste à faire la sourde oreille à leurs revendications. Il n'est donc pas question que la municipalité entrave ce droit de grève, ultime recours pour obtenir les moyens nécessaires pour une école publique de qualité. Nous ne l'avons pas mis en place le 24 janvier et le 15 mai dernier. Cette méthode qui consiste à faire des fonctionnaires municipaux des casseurs de grève des enseignants est inacceptable. En revanche, nous soutenons les revendications portées par les personnels de l'Éducation Nationale et leurs organisations syndicales contre les suppressions de postes et les fermetures de classes, contre la réforme du primaire avec des programmes globalement lourds, alors que le volume horaire des enseignants est en baisse, et contre des choix pédagogiques contestés. L'école a besoin d'un budget ambitieux et d'une politique éducative qui mette la réussite des élèves au centre de ses préoccupations. Or, en supprimant plus de 11 000 postes dans l'Éducation Nationale cette année et plus encore les années suivantes, elle surcharge les classes et renforce les inégalités scolaires. Pour seule réponse, en forme de mépris, le président Sarkozy demande au gouvernement de déposer avant l'été un projet de loi qui instituera un droit à l'accueil des enfants inscrits dans nos écoles ! Et si au lieu du service minimum, on parlait plutôt de service maximum de l'Éducation Nationale !"

>> La scolarisation dès deux ans, un cheval de bataille pour les élus communistes et apparentés

"Au jour d'aujourd'hui, et en attendant le comité technique paritaire du 20 juin prochain pour l'Académie de Lyon qui livrera la carte scolaire définitive, sont prévues à Vénissieux trois fermetures de classes, une fusion, un blocage pour seulement deux créations. Nous nous insurgons contre cette politique de casse du service public, comme si l'avenir de nos enfants était soumis au critère de la rentabilité et du profit. C'est inacceptable. Ces calculs d'épicier, au détriment de la cohésion nationale, n'ont qu'un seul but : remettre en cause la scolarisation des enfants dès deux ans pour pouvoir mieux liquider l'école maternelle. Pourtant, toutes les études sérieuses le démontrent : l'entrée en classe des enfants à l'âge de deux ans est bénéfique en terme d'intégration, de socialisation et de stimulation pour tous les élèves, notamment pour les élèves issus des milieux défavorisés. L'enfance, l'école, c'est la bagarre de ce mandat et nous nous opposerons avec les familles, les enseignants, les personnels, nous nous opposerons avec tous les moyens du bord – classes sauvages, manifestation au rectorat, à l'inspection académique... - contre cette mise à mort programmée de l'école de Jules Ferry ! Pour terminer, regardez la situation aberrante des maternelles Henri Wallon, Anatole France et Léo Lagrange où l'enseignante en congé maternité n'est toujours pas remplacée depuis plusieurs semaines. Voilà à quoi mène la politique de Nicolas Sarkozy, on ne peut même pas remplacer un départ programmé ! Autant vous dire que les enseignants, les parents d'élèves se mobilisent ainsi que la Municipalité qui a interpellé par courrier Monsieur l'Inspecteur d'Académie."

>> L'enfant, au cœur des priorités du contrat communal

"Les crédits scolaires attribués par la Ville de Vénissieux aux écoles représentent un montant de 350.000 €. Il sont en constante augmentation et permettent aux écoles d'acquérir des fournitures scolaires, du matériel sportif, des livres ou encore d'organiser les arbres de Noël. En plus de ces crédits, la municipalité consacre 24% de son budget de fonctionnement 2008 à "l'enfant et l'école", une somme dévolue au fonctionnement, à l'entretien des 40 écoles, à la restauration scolaire ou encore à la santé scolaire. Plus que jamais, l'enfant est bien l'une de nos priorités de notre contrat communal !"

EN BREF

Un guide pour faire connaître le droit français

L'association « Femmes contre les intégrismes » édite la quatrième édition de sa brochure : « Madame, vous avez des droits ! ». Ce document veut aider les femmes d'origine étrangère à mieux user du droit français, et à défendre leur bi-nationalité. C'est un outil pour combattre les discriminations envers les femmes, pour appliquer le principe d'égalité entre nationaux et étrangers et d'égalité de droits entre les hommes et les femmes. Attaché aux valeurs de la République – Laïcité, Lutte contre les discriminations et pour l'Égalité des sexes – le groupe des élus communistes et apparentés approuve la commande de 500 exemplaires de ce guide pour qu'il soit diffusé dans les lieux accueillant du public (Centres sociaux, Mairie de quartier, Maison de justice, Hôtel de ville, etc).

Centre académique Michel-Delay : Faire ou ne pas faire

D'abord Institut Universitaire de Formation des Maîtres (enfin un 3^{ème} cycle espéré sur Vénissieux) inscrit au plan État-Région, l'IUFM Michel Delay projeté sur le plateau des Minguettes, au cœur même de l'effort à intensifier dans l'enseignement, l'éducation et la réussite scolaire, s'est réduit comme peau de chagrin et n'est plus désormais qu'un Centre de Formation continue. Et sa réalisation ne verra le jour que si la ville en assume la construction par délégation forfaitaire de l'État. Or aujourd'hui, le temps passant, et avec les exigences nouvelles du Rectorat (l'État donc !), les coûts des travaux dépassent le budget initial. La marche est très haute puisqu'il faudra ajouter 400 000 € TTC au montant prévu de l'opération de 2 550 000 € TTC. Sans pour autant augmenter la participation financière de la ville et même si c'est l'État qui aurait dû en assurer la pleine et entière responsabilité, les élus communistes et apparentés ne peuvent laisser tomber ce projet si important pour les enseignants et les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Ils ont donc approuvé la délibération proposant le transfert, sur ce projet, de crédits de la Région Rhône-Alpes qui ne pourront être consommés en l'état d'ici la fin de la convention inter-partenariale de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU). L'objectif reste bien toujours de construire le Centre Delay dès l'automne 2008 et de l'ouvrir à la rentrée 2009.

La solidarité oui, mais pas pour les autres...

Lors du dernier conseil municipal, le Front national a voté contre la délibération de solidarité avec la commune de Sainte-Luce (Martinique) qui avait été durement frappée dans la nuit du 16 au 17 août 2007 par le cyclone Dean. En rappelant la liste des soutiens et aides attribués par la Ville de Vénissieux depuis de nombreuses années (Ethiopie, Hérault, Nicaragua, le Gard, l'Algérie, Givors, l'Iran, l'Indonésie...), Yolande Peytavin, première adjointe, a redonné du sens à un mot que le Front National n'aime pas : la solidarité. A moins tout simplement que ce soient les DOM-TOM que l'extrême droite n'apprécie pas...

Une critique pour la forme

Au sujet de la construction du groupe scolaire Joliot-Curie, Maurice Iacovella (Centre) s'est plaint du manque d'informations à ce sujet. Une critique formelle – Yolande Peytavin a rappelé que tous les dossiers sont disponibles auprès des services -, qui pourrait bien masquer une forme de frustration sur la haute qualité environnementale du projet porté par la Ville. Faute d'arguments, l'opposition reste en somme bien muette sur le fond. En filigrane, c'est bien la cohérence du dossier Joliot-Curie qui en sort renforcée.

Emplois saisonniers : éthique et transparence

Abstention pour l'UMP Christophe Girard, vote contre du Front National. C'est la création d'emplois saisonniers pendant les vacances scolaires qui a valu ces prises de position de la part de l'opposition lors du dernier conseil municipal. Primo, le groupe des élus communistes soutient la politique d'emplois impulsée par la ville, laquelle permet à plus de 500 jeunes, venant de quartiers divers, de s'insérer dans le monde professionnel. Deuzio, André Gerin a rappelé que sur ce dossier comme sur tous les autres une règle simple s'applique : « l'éthique et la transparence ».

Le statut de l' élu au centre des débats

L'UMP Christophe Girard s'est étonné que « contrairement à la précédente mandature, les élus sans délégation n'aient pas d'indemnités, même symboliques ». Il ne paraît pas illogique que l'octroi de l'indemnité à un adjoint soit subordonné à « l'exercice effectif du mandat », ce qui suppose en particulier d'avoir reçu une délégation du maire sous forme d'arrêté. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que les élus communistes et républicains réclament depuis longue date un véritable statut de l' élu. A travers cette revendication, ils ne parlent pas uniquement du financement des élus, mais de la mise en œuvre d'une proximité démocratique avec les habitants, des défis – urgence sociale, finance locale, maintien des services publics – que les élus locaux assument alors que l'Etat, au nom du libéralisme, rogne sans cesse les dotations versées aux collectivités. Est-il enfin nécessaire de mentionner que le candidat Sarkozy avait fait du statut de l' élu une promesse de campagne et, qu'un an après, le projet ressemble à une antienne. Il faut dire « que les promesses n'engagent que ceux qui croient ».

Décès de Claude Vorgeat : un personnage et un bout d'histoire de Vénissieux s'en sont allés

C'est avec tristesse qu'André Gerin a annoncé à l'issue du conseil municipal le décès d'une figure locale et d'un homme très apprécié à Vénissieux : Claude Vorgeat, qui venait de fêter le 12 mars dernier ses 100 ans. Fils de charron, Claude Vorgeat a toute sa vie travaillé le bois et le fer à une époque où Vénissieux était encore un village à vocation agricole. Les vénissiens se souviennent encore de ses modèles réduits d'attelages d'autrefois qu'il avait exposés lors du Grand Rendez-Vous 2006. Le groupe des élus communistes et apparentés présente ses condoléances à la famille et aux proches de Claude Vorgeat.

Venez assister au prochain Conseil municipal le 30 juin à 18h30, salle Jacques Duclos (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville).